

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 20 décembre 2010 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire au 18 rue Principale Nord.

Sont présents; Monsieur Jean-Guy Lavergne, Monsieur Réal Lajeunesse, Monsieur Serge Lafontaine, Monsieur Claude Desjardins et Monsieur Ward O'Connor et Monsieur Yvon rivet

Autres présences; Gaston Paradis, Marc Émond, Roger Paradis, Jean Thibault, Marcel Lafontaine, Christiane Cloutier, Claude Morin

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures. Monsieur Alain Fortin maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2010-12-294

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Serge Lafontaine et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté avec l'item suivant à

2.8; Adoption du programme triennal d'immobilisation.

Adoptée à l'unanimité

2010-12-295

### ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2011

Proposé par Monsieur Claude Desjardins et il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2011 tel que présentées ci-dessous;

#### Prévisions des dépenses

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	243,933 \$
VOIRIE MUNICIPALE	441,569 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	172,030 \$
SERVICE D'INCENDIES	62,161 \$
ENTRETIEN DES ÉDIFICES	30,500 \$
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	15,900 \$
SERVICE DE LA DETTE	3,200 \$
ACTIVITÉS DE LOISIRS	17,743 \$

#### Autres

AÉROPORT	6,433 \$
CONTRIBUTION POLICE	46,755 \$
QUOTE-PART M.R.C.	41,987 \$
IMMOBILISATIONS	79,358 \$
PROJET AIDE À DOMICILE	4,000 \$
DIVERS	13,850 \$
TRAVAUX À L'AQUEDUC (TAXE D'ACCISE)	30,000 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES 1,209,419 \$

Prévisions des revenus

REVENUS SPÉCIFIQUES	51,138\$
SUBVENTIONS	463,578\$
AUTRES REVENUS	140,166\$

Taxes

TAXES GÉNÉRALES; 42,470,100\$ X 0,88\$/100\$	373,737\$
TAXES AQUEDUC; 95 abonnés à 200.00\$ par logement	19,000\$
TAXES DE VIDANGES ET RECYCLAGE	115,000\$
Résidence	244.00\$
Chalet	244.00\$
Commerce	500.00\$
TAXES DES BOUES SEPTIQUES	46,900\$
Résidence	95.00\$
Chalet	47.50\$
Commerce et terrains de camping	800.00\$ ou 400.00\$

GRAND TOTAL DES REVENUS 1,209,419\$

Adoptée à l'unanimité

2010-12-296

ADOPTION DU TAUX DE LA TAXE FONCIERE

Proposé par Monsieur Réal Lajeunesse et il est résolu d'adopter le taux de la taxe foncière générale à 0.88\$ du 100\$ d'évaluation pour l'année 2011.

Adoptée à l'unanimité

2010-12-297

ADOPTION DU TAUX DE LA TAXE D'EAU

Proposé par Monsieur Ward O'Connor et il est résolu d'adopter le taux de la taxe d'eau à 200.00 \$ par logement pour l'année 2011

Adoptée à l'unanimité

2010-12-298

ADOPTION DU TAUX DE LA TAXE DES VIDANGES ET RECYCLAGE

Proposé par Monsieur serge Lafontaine et il est résolu d'adopter les taux de la taxe de service sur les vidanges et recyclage pour l'année 2011 tels que décrits ;

244.00\$ pour un chalet,  
244.00\$ pour une résidence,  
500.00\$ pour un commerce.  
122.00\$ pour un chalet ou camp de chasse qui n'est pas en bordure d'un chemin public entretenu par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2010-12-299

ADOPTION DES TAUX POUR LE SERVICE DE CUEILLETTE DES BOUES SEPTIQUES

Proposé par Monsieur Yvon Rivet

Et résolu d'adopter les taux de la taxe de service pour la cueillette des boues septiques pour l'année 2011 tels que décrits;

Logement; 95.00\$

Chalet; 47.50\$

Commerce; motels et restaurants, pourvoiries; 800.00\$

Terrains de camping; 800\$ plus 47.50\$ pour chaque chalet

Pour les restaurants ouverts durant l'été seulement et les loges; 400.00\$

Le casse-croûte sur la rue principale sud , le taux est fixé à 95.00\$

Le dépanneur KASSO, 400\$.

Adoptée à l'unanimité

2010-12-300

ADOPTION DU TAUX D'INTERETS SUR LES ARRERAGES

Proposé par Monsieur réal Lajeunesse et il est résolu de fixer le taux d'intérêts sur les comptes passés dûs à 1.5% par mois ou 18% par année.

Adoptée à l'unanimité

2010-12-301

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Proposé par Monsieur Yvon Rivet et il est résolu d'adopter le programme d'immobilisations pour les années 2011-2012-2013. tel que décrit ci-dessous;

Année 2011

**1. Réfection de chemins**

Coûts estimatifs; 150,000 \$

50,000 \$ à même les fonds du budget et 100,000 \$ provenant de subventions gouvernementales

**2. Camion incendie**

Coûts estimatifs; 225,000 \$

Provenant du fonds d'investissement et de subventions gouvernementales.

**3. Aménagement d'une caserne**

Coûts estimatifs; 150,000 \$

Provenant des fonds du budget et de subventions gouvernementales

**1. Patinoire couverte et plancher de ciment**

Coûts estimatifs; 200,000 \$

66,666 \$ pris à même les fonds du budget  
133,334 \$ provenant de subventions gouvernementales

**2. Aménagement d'une bibliothèque municipale**

Coûts estimatifs; 100,000 \$  
50,000 \$ pris à même les fonds du budget et 50,000 \$ provenant de subventions  
gouvernementales.

**3. Réfection de chemins**

Coûts estimatifs; 150,000 \$  
50,000 \$ à même les fonds du budget et 100,000 \$ provenant de subventions  
gouvernementales.

**1. Aménagement d'une salle communautaire**

Coûts estimatifs; 150,000 \$  
100,000 \$, provenant de subventions gouvernementales et 50,000\$ pris à même les  
fonds du budget.

**2. Réfection de chemins**

Coûts estimatifs; 150,000 \$  
50,000 \$ à même les fonds du budget et 100,000 \$ provenant de subventions  
gouvernementales.

Adoptée l'unanimité

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2010-12-302

L'ordre du jour étant épuisé à 20.20 heures, Monsieur Réal Lajeunesse propose  
la levée de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
Alain Fortin  
Maire

\_\_\_\_\_  
Liliane Crytes  
secrétaire, trésorière